

Une autre vie s'invente ici

Stratégie

de développement dans les Parcs

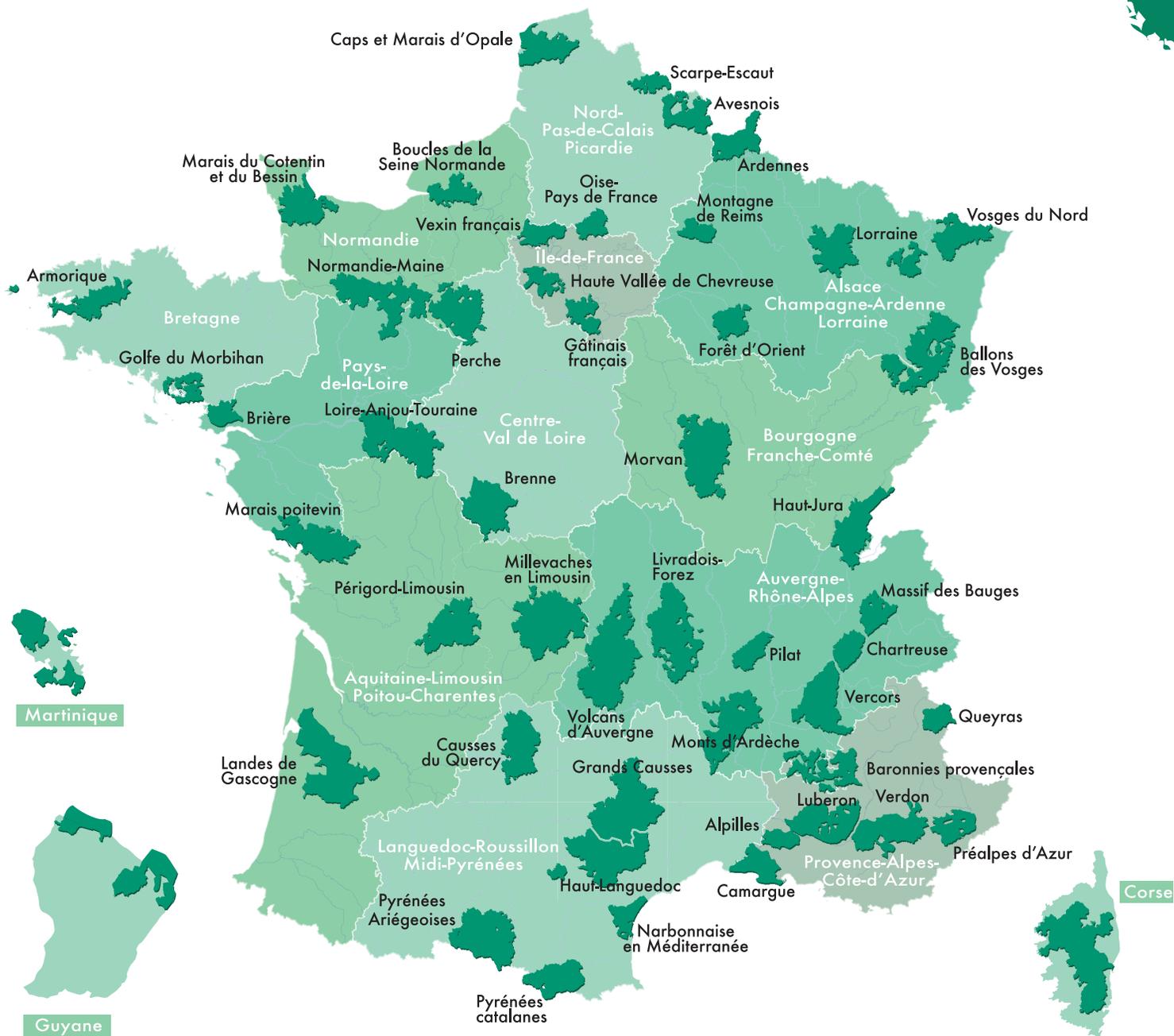


NOTE D'ORIENTATION

JUIN 2016

Une autre vie s'invente ici

51 Parcs naturels régionaux de France



Les Parcs naturels régionaux couvrent **15 %** du territoire national et sont riches de **4 millions** d'habitants.



avant- propos

Bâtir une stratégie socio-économique dans les Parcs naturels régionaux s'appuie sur la volonté de mettre en œuvre un certain type de développement sur ces territoires.

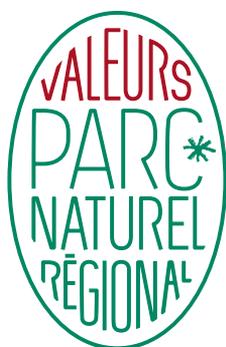
Les Parcs, en la matière, ne partent pas de zéro. Tous expérimentent, et souvent avec succès, des actions, des outils, des politiques locales efficaces de développement durable qui peuvent inspirer d'autres territoires ruraux de France et d'ailleurs. Ils ont également commencé à les généraliser dans des réseaux inter-Parcs.

Chacun des types d'actions de développement retenues ici est illustré par des exemples représentatifs d'expérimentations conduites au sein des Parcs naturels régionaux.



La note d'orientation stratégique sur le développement socio-économique dans les Parcs a été adoptée par le Bureau de la Fédération des Parcs en fin 2015, suite au travail conduit au sein de la commission « Économie ».

Quel développement favoriser ?



La marque des Parcs en soutien aux entreprises de leur territoire.

Les 51 Parcs naturels régionaux ne sont pas des réserves de nature sauvage. Ce sont des territoires ruraux parmi d'autres dont la richesse naturelle et patrimoniale est remarquable : ils se situent dans un massif montagneux préservé, autour d'une forêt ou d'un fleuve qui génère des activités particulières ou abrite des milieux remarquables mais fragiles...

Ce ne sont donc pas des déserts non plus ! Les Parcs sont les seuls espaces naturels habités, riches de 4 millions d'agriculteurs, de salariés, de commerçants, d'artisans, de retraités de fonctionnaires, de chômeurs ; bref, des gens vivants dans un espace rural moins dense. Parmi eux, 700 000 dirigeants et salariés font « tourner » 300 000 entreprises de tous secteurs.

UN DÉFI ENTHOUSIASMANT À RELEVER

Comme en ville, les habitants des territoires ruraux aspirent à une vie sociale et familiale harmonieuse, à travailler pour gagner correctement leur vie, à avoir un « chez-soi », sans inquiétude particulière pour l'avenir.

Les Parcs naturels régionaux ont cette mission qui consiste à développer l'économie du territoire, à augmenter sa richesse globale, à renforcer la solidarité entre les habitants sans épuiser les ressources naturelles, sans participer au réchauffement climatique, sans compromettre l'équilibre des écosystèmes. Ce développement-là est humain et économique, donc aussi social, culturel et environnemental. C'est la définition même du véritable développement « durable », un développement que la Planète peut supporter.

UN CHALLENGE À RÉUSSIR

On connaît - mais on ne les citera pas ici - des plaines immenses sans haies, les sols tuées par la chimie ou des vallées somptueuses abîmées par des panneaux publicitaires. Ce sont des territoires considérés comme « développés ».

Les Parcs, eux, sont chargés de résoudre la quadrature du cercle ! Créer davantage de richesse sans compromettre la biodiversité ni les paysages ; loger des populations nouvelles sans réduire encore la surface de terrains cultivables... Ce challenge les pousse même à considérer que les entreprises peuvent aussi contribuer au maintien et au renforcement de la qualité des paysages, des milieux et de la biodiversité.

Le défi est passionnant, car beaucoup reste à inventer, les essais à transformer, les bonnes idées à transférer, les expérimentations à généraliser ; et les résultats à communiquer pour prouver que c'est possible. Possible partout, pas seulement dans les Parcs.

UNE SITUATION EN PLEINE (R)ÉVOLUTION

Les syndicats mixtes qui animent les territoires des Parcs ne sont pas eux-mêmes des acteurs économiques directs. Le développement est pour l'essentiel le produit des démarches de multiples acteurs privés et publics ou de partenariats public-privé. Les Parcs participent donc à ce développement durable aux côtés des entreprises, sociales et solidaires ou pas, en s'appuyant sur les compétences des grandes collectivités (Région, Département), des intercommunalités et des communes, en partenariat avec les organismes socio-économiques (notamment consulaires, professionnels, associatifs...).

UNE MISSION QUI ÉVOLUE

Depuis leur création, les missions de « développement » des Parcs ont beaucoup évolué. À l'origine, ils s'occupaient essentiellement d'agriculture et de tourisme, ces activités étant considérées à l'époque comme les principaux moteurs de développement des territoires ruraux, puisqu'elles peuvent valoriser leur patrimoine culturel et naturel. Dans les années 1990, les Parcs ont aidé à créer des outils financiers, à accueillir et accompagner les porteurs de projet, à développer l'utilisation de la « marque Parc » sur des produits et services.

AUJOURD'HUI, LES PARCS IMAGINENT DES POLITIQUES NOUVELLES DE DÉVELOPPEMENT

Les Parcs ne sont pas des « pouvoirs publics » dotés de compétences réglementaires. Leur mission principale consiste à convaincre les élus et la population de bâtir collectivement un projet capable de « contribuer au développement économique, social et culturel et à la qualité de vie » sur le territoire.

Il s'agit donc, pour chacun des Parcs, de mettre en œuvre sa Charte, projet de territoire partagé, avec l'aide d'équipes pluridisciplinaires, sur une approche transversale dépassant donc les logiques sectorielles, et s'appuyant sur les outils et démarches communes dans le réseau des Parcs: marque « Valeurs Parc naturel régional », circuits courts, Charte européenne du tourisme durable, réseaux d'accueil d'entrepreneurs...

C'est l'innovation pour le développement sur chaque territoire qui fait la richesse expérimentale du réseau.

DES ATOUTS QUE LE RÉSEAU MET EN AVANT

Chaque Parc a évidemment un projet différent, mais tous ont en commun des façons de faire reconnaissables :

- Ils commencent par observer où se trouvent les freins au développement dans le territoire et pointer au contraire ses dynamiques socio-économiques.
- Ils intègrent toutes les dimensions de la vie territoriale, décroissent ce qui ne doit pas s'ignorer ni s'opposer: la biodiversité et la cohésion sociale, le développement des services, de l'artisanat et de l'agriculture, le tourisme et l'industrie...
- Ils font preuve d'une forte capacité à expérimenter des méthodes nouvelles, des solutions innovantes, font de « l'import-export » d'expériences.
- Ils mettent en réseaux les acteurs privés ou publics qui y ont intérêt.
- Ils partagent leurs solutions, coopèrent avec les institutions concernées sur le territoire et au-delà.
- Ils cherchent à développer des filières structurantes, plutôt que de répondre uniquement à des logiques de niches.
- Ils commencent à généraliser les innovations en travaillant en réseau inter-Parcs par grandes régions comme dans le Nord, le Massif central, Provence Alpes Côte d'Azur...



Lauréats du concours 2015 Eco-Trophée du Parc Loire Anjou Touraine.

Coopération, attractivité, accueil de nouvelles activités, soutien à l'entrepreneuriat durable : les 4 leviers du développement dans les Parcs

L'économie est une science humaine, pas une science exacte. Les Chartes de Parcs considèrent qu'elle doit être porteuse de sens, basée sur « l'être » plutôt que sur « l'avoir » car elle est faite pour et par l'Homme; l'humanité ne perdurant que si elle ne détruit pas son propre écosystème, principal capital à faire fructifier dans le futur.

Les Parcs ne peuvent donc pas se développer sans tenir compte de tout ce qui les entourent, territoires ruraux et urbains voisins, proches ou lointains. Cela suppose de s'appuyer sur des leviers qui sont au nombre de quatre :

▼ Favoriser les coopérations

L'entrepreneuriat est un acte souvent individuel, mais toutes les entreprises évoluent et ne peuvent se développer qu'en intelligence avec leurs fournisseurs, leurs partenaires, leurs clients et les différents acteurs du territoire. La vocation des Parcs est justement de favoriser des pratiques inter-entreprises, de développer l'économie circulaire qui permet à l'infini ou presque de valoriser les déchets de l'étape précédente. Les Parcs appuient les logiques de filières à partir de ressources locales et soutiennent ainsi la création d'entreprises et d'emplois. Ils favorisent le lien des entreprises avec les consommateurs locaux; ils soutiennent le développement des filières entre elles afin de favoriser la recherche d'innovation sur

des produits ou services; ils créent des passerelles entre les entreprises sociales et solidaires, les PME classiques, les collectivités et les organismes de recherche; Ils sont particulièrement attentifs à la gestion des « biens communs », l'eau, la terre, l'air qui doivent être gérées équitablement et préservés pour les générations futures.



Ballons des Vosges

Un appui multiforme à l'émergence d'activités nouvelles.

Le Parc a décidé, avec l'opération EcoOparc, d'activer toutes les coopérations économiques possibles dans 4 vallées choisies pour devenir des territoires pilotes. Les Ballons des Vosges possèdent beaucoup de petites usines et d'entreprises individuelles relativement isolées, parce que le modèle économique dominant pousse à l'individualisation. Avec l'aide d'une Scic, Cooproduction, le Parc appuie dans une vallée à la mutualisation d'un local pour du stockage de matériel, ailleurs, la création d'un groupement d'employeurs pour partager un comptable. Le Parc aide les communautés de communes de ces petits territoires à faire se rencontrer les entrepreneurs de métiers très différents, ce qui crée un bouillonnement d'idées original. C'est d'une de ces rencontres qu'est née l'idée d'un magasin commun à plusieurs producteurs. Dans une autre vallée, la démarche a orienté les habitants vers l'écoconstruction, ailleurs encore vers l'aide à la création d'entreprises...



Marais du Cotentin et du Bessin

L'éco-rénovation contre la précarité énergétique.

Avec l'aide des services sociaux du Département de la Manche, le Parc a pris contact avec des habitants qui se trouvaient dans une grande précarité, énergétique en particulier, dans des maisons en terre crue traditionnelles qu'ils n'avaient pas les moyens d'entretenir. Il a organisé entre 2012 et 2015 une vingtaine de chantiers participatifs, tous les bénéficiaires travaillant chez eux et chez les autres, encadrés par les spécialistes de l'écoconstruction du Parc. Ainsi, le bâti traditionnel local et les savoir-faire sont maintenus, les performances énergétiques des bâtiments sont améliorées, du lien social s'est créé et les conditions de vie d'habitants marginalisés ou risquant de le devenir ont été améliorées.



Avesnois Du tourisme, dans le Nord aussi.

Territoire nordiste peu habitué à l'accueil touristique, l'Avesnois s'est joint au projet de tourisme durable à l'échelle européenne d'IPAMAC, le réseau des Parcs en Massif Central et mène une expérience pilote avec l'agence Place voyage. Le Parc l'a mise en relation avec des restaurants, des guides touristiques, des animateurs de randonnée. L'agence a préparé des produits, des circuits, des séjours à thème, et le Parc a convaincu les collectivités de diffuser cette nouvelle offre auprès des offices de tourisme et des hébergeurs locaux.



Cluster "Les Portes du cuir"
en Périgord-Limousin.

▼ Offrir l'attractivité du territoire aux acteurs économiques

C'est une des principales valeurs ajoutées d'un Parc naturel régional en termes de développement économique. Les Parcs sont des milieux privilégiés pour vivre et travailler. Les paysages, les ressources naturelles et culturelles y sont protégées et mises en valeur; les savoir-faire artisanaux, agricoles qui se renouvellent permettent une facile adaptation aux exigences de la production d'aujourd'hui sans rien compromettre de son environnement.

Parce qu'il fait bon vivre dans les Parcs et que c'est un atout essentiel pour attirer des compétences; parce que l'on peut y trouver de nombreuses activités de loisir; parce que cette nouvelle vie qui s'invente ici est support d'une activité touristique durable, les Parcs sont des lieux plus propices que d'autres au développement d'activités économiques.

Ils permettent en particulier le développement d'un tourisme d'excellence en termes de destination qui mobilise les acteurs agricoles et artisanaux emblématiques de chaque territoire en les rendant aussi accessibles au plus grand nombre.

Les Parcs soutiennent également ces entreprises en leur attribuant leur marque « Valeurs Parc naturel régional » et en les aidant à s'exporter hors du territoire chaque fois que possible.



Monts d'Ardèche Des richesses volcaniques pétillantes.

Cent cinquante sources d'eau volcanique jaillissent des Monts d'Ardèche dont une centaine à Vals-les-Bains. Elles donnent lieu à une activité thermale, mais sont aussi valorisées dans la restauration et le tourisme, d'autant que les Monts d'Ardèche ont maintenant le label Géoparc délivré par l'Unesco qui donne une énorme plus-value au territoire et permet de développer un tourisme spécifiquement géologique.



Haute Vallée de Chevreuse Activation du financement participatif.

Le Parc a mis en relation ses producteurs locaux avec la « Ruche qui dit Oui », plateforme Internet de vente et livraison directes et groupées de produits fermiers et artisanaux. À partir de cette expérience, le Parc a étendu ses actions sur Internet au financement participatif avec le site « Kisskissbankbank » (dons entre particuliers) au bénéfice d'une exploitation maraîchère ou bien encore d'installations paysagères de Land-art. Il a poursuivi avec le site « Hello merci » (prêts solidaires entre particuliers) pour financer une micro-brasserie, une boulangerie et les projets d'une quinzaine d'autres petits commerces pour près de 90 000 € de prêts solidaires par plus de 300 habitants et particuliers en un an.



Livradois-Forez Toutes les exploitations agricoles doivent trouver preneur !

Le Parc Livradois-Forez fait ce qu'il faut pour que le foncier agricole soit géré de la manière la plus efficace possible. Aucune possibilité de reprise ne doit être perdue ! Un chargé de mission s'y consacre par convention avec les 9 communautés de communes du Parc. Il recense les exploitants qui partent à la retraite sans successeur, le plus tôt possible, les intègre dans son système cartographique, travaille avec le Département, la Chambre d'Agriculture, les Safer et l'association Terres de liens (pour le bio).



Oise Pays de France Partenariat avec la recherche la plus pointue.

La ville de Senlis accueille un centre de recherche sur le biomimétisme. Le biomimétisme est une voie très prometteuse de recherche et de développement qui s'inspire de la nature pour en tirer parti. Par exemple, l'aérodynamisme du TGV s'est inspiré de celle du martin-pêcheur et la bande Velcro reproduit le système d'accroche de la bardane.

Le Parc Oise Pays de France s'est tout de suite porté volontaire pour être partenaire de la création de ce laboratoire, parce que le biomimétisme est au cœur des logiques que les Parcs suivent pour innover, qu'il est conforme à leur mission d'expérimentation et que ce laboratoire va aussi développer une aide à la création d'entreprises pour appliquer les recherches, développer des actions de formation et aménager un espace de congrès. Le nombre d'emplois gagnés directement et indirectement peut-être important.

▼ Accueillir les porteurs de projets pour de nouvelles activités

L'ensemble de ce qui fait la qualité de vie dans un Parc peut servir de carburant à de nouvelles activités économiques, pour des personnes qui veulent marier projets d'entreprise et personnel.

Les Parcs sont des lieux rêvés pour innover dans la production ou les services, à partir des ressources naturelles patrimoniales et humaines du territoire, pour répondre à des besoins d'intérêt général. C'est ce qui explique que les sociétés coopératives d'intérêt collectif s'y créent plus qu'ailleurs.

Cela conduit les Parcs à détecter les besoins non satisfaits, à créer des plateformes territoriales et entrepreneuriales pour l'innovation, à mettre en réseaux les structures d'appui aux créateurs, à soutenir les lieux de travail partagés, les coopératives numériques et les activités fondées sur les réseaux; enfin, à agir sur le foncier pour faciliter l'installation d'agriculteurs.

▼ Soutenir les innovations alliant économie, énergie et biodiversité

La prise en compte de la biodiversité et la transition énergétique sont des facteurs de développement d'entreprises. Les Parcs contribuent à la création de filières énergétiques locales qui associent entreprises, collectivités et habitants consommateurs. Ils valorisent les projets économiques basés sur la recherche de santé, de bien-être et d'alimentation de haute qualité environnementale. Aujourd'hui et plus encore demain, ils soutiennent l'émergence de projets en matière d'écoconstruction, de biomimétisme et de services.



Bâtiment en construction paille dans le Parc du Luberon.



Luberon

Relance de la filière « couleurs » végétales.

Le Parc naturel Régional du Luberon vient de participer à la renaissance d'une filière liée aux ressources locales et qui avait complètement disparu : les colorants végétaux. Une véritable aubaine à saisir : une association, Couleur Garance, du Jardin Conservatoire de plantes tinctoriales de Lauris avait un projet de relance de la production et de la vente de colorants végétaux en Provence ; pour les agriculteurs, cela représente une diversification intéressante de leur activité ; pour le Parc, c'est l'occasion de diversifier la production agricole locale en bio, de créer de l'emploi durable, de se rapprocher d'entreprises de la cosmétique ou du tissage en faisant renaître un savoir-faire directement lié à la nature des sols et du climat provençal. La filière a redémarré en 2016.



Scarpe-Escaut

Le ramassage des déchets verts par des chevaux de trait du Nord.

Expérimenté en 2013, le ramassage des déchets verts par des chevaux de trait du Nord dans un village classé de Scarpe-Escaut est moins anecdotique qu'on pourrait le croire. Car d'autres maires convaincus par l'expérience ont décidé d'en faire autant. Et le cadre d'emploi « palefrenier » n'existant pas dans la Fonction publique territoriale, ce sont de petites entreprises privées qui assurent le service. Cette nouvelle activité a donc créé de l'emploi et est en passe de devenir une véritable filière, concourant à la préservation de ces races locales que sont le trait du nord et le boulonnais. Cela oblige aussi à concevoir du matériel moderne d'attelage et de collecte. La solution est plus économique pour les communes, beaucoup plus valorisante pour les rieurs et la production de gaz à effets de serre est de 37 % inférieure à celle d'une benne motorisée. Les habitants attendent le passage du cheval, parlent avec le conducteur, s'informent sur la date du prochain passage. La convivialité est au rendez-vous. Le Parc n'y voit que des avantages !



© PNR Christian Allegret



Chartreuse

Une aide directe aux entrepreneurs les plus innovants.

En Chartreuse, pour aider concrètement les entreprises locales innovantes à créer ou à reprendre des activités, le Parc a organisé en 2015 des « Trophées de l'innovation », un concours qui permet de fournir des aides directes à des entrepreneurs particulièrement audacieux. Les lauréats peuvent y gagner plus de 14 000 € de dotation, un accompagnement au développement et à la créativité par un centre de recherche appliquée de Grenoble. Avec la participation financière de la région Rhône-Alpes et du département de l'Isère, le Parc a ainsi pu injecter 6 M€ d'investissements dans l'innovation sur son territoire.

Entreprise HF Technologie

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9, rue Christiani - 75018 Paris

Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,

www.parc-naturels-regionaux.fr



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



fb.com/FederationPNR



@FederationPNR

